

Association UNE NOUVELLE IDÉE DE LA CRÈCHE PARIS

15 Rue Martel
75010 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Ce rapport contient 17 pages

5 rue Margueritte
75017 Paris

T : +33 1 56 33 21 21
F : +33 1 56 33 21 22

www.extentis.fr

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSOLIDATION SARL au capital de 95.000€ - SIRET 420 957 797 00038 - Code APE 6920Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association UNE NOUVELLE IDÉE DE LA CRÈCHE PARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 octobre 2021

Extentis Audit

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and horizontal strokes, positioned above the name and title of the signatory.

Frédéric BITBOL

Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	873 320	34 380	838 940	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	140 477	18 261	122 216	
Immobilisations corporelles en cours				612 876
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 540		20 540	20 240
TOTAL I	1 034 336	52 641	981 696	633 116
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 159		7 159	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	271 068		271 068	294 000
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	151 135		151 135	175 545
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	429 361		429 361	469 545
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 463 698	52 641	1 411 057	1 102 661

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-38 754	
Excédent ou déficit de l'exercice	81 656	-38 754
Situation nette	42 903	-38 754
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 044 490	653 119
Provisions règlementées		
TOTAL I	1 087 392	614 366
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	200 261	294 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 667	3 256
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	42 809	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 928	191 039
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	323 665	488 295
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 411 057	1 102 661

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	223 173	
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	296 257	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 720	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	29	
TOTAL I	533 179	
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	13 019	
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	184 335	38 679
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 284	
Salaires et traitements	140 818	
Charges sociales	28 402	
Dotations aux amortissements et dépréciations	52 641	
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	90	
TOTAL II	422 588	38 679
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	110 591	-38 679
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 341	75
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	5 341	75
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-5 341	-75
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	105 250	-38 754

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	371	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	371	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	23 965	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	23 965	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-23 594	
Participation des salariés aux résultats		
VII		
Impôts sur les bénéfices		
VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	533 551	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	451 894	38 754
EXCÉDENT OU DÉFICIT	81 656	-38 754

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 1 411 057 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 81 656 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

La crèche Baobab a ouvert ses portes le 09 mars 2020.

Impact de la crise sanitaire covid-19: fermeture de l'établissement du 16 mars au 15 mai 2020 puis du 3 au 11 septembre dans le cadre d'un cas covid-19. Les salariés ont été placés en chômage partiel durant ces périodes. L'association a par ailleurs bénéficié de 30K€ d'aide CAF Covid-19 et la ville de Paris n'a pas ajusté sa subvention de fonctionnement en fonction des fermetures.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Fermeture exceptionnelle du 6 au 16 avril 2021 en lien avec les fermetures d'établissements dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Amortissement agencement: 20 ans
- Matériel informatique: 3 ans
- Mobilier et équipement de début d'activité: 5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

Subventions d'exploitation

L'association a reçu 223K€ de subvention d'exploitation de la ville de Paris et 30K€ de la CAF d'aide covid-19.
L'aide PSU au titre de 2020 s'élève à 70K€.
L'aide PSEJ au titre de 2020 s'élève à 115 K€.
Le montant des subventions restant à recevoir s'élève à 86 K€.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 749000.

Au cours de l'exercice 2019, l'association a signé 2 subventions d'investissement pour financer la construction la de crèche : une subvention avec la Mairie de Paris pour 667 K€ et une subvention avec la CAF pour 420 K€ ont été octroyées au titre de 2019. Le montant des subventions restant à recevoir s'élève à 166K€. La Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice s'élève à 43 K€.

Aides publiques

Le plan comptable associatif prévoit que les aides comme la PSU (Prestation de Service Unique) versées par la CAF soient comptabilisées en concours publics (compte #73).
Par dérogation et afin d'harmoniser les comptes des entités de AGAPI, cette aide a été comptabilisée en chiffre d'affaires (compte #706).

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Effectif

L'effectif moyen 2020 s'élève à 8 ETP.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Aucune rémunération de dirigeants n'a été versée au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			887 728
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			139 789
Emballages récupérables et divers			688
Immobilisations corporelles en cours	612 876		
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	612 876		1 028 205
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	20 240		300
TOTAL	20 240		300
TOTAL GÉNÉRAL	633 116		1 028 505

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencés et aménagt. const.		14 409	873 320	
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencés et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			139 789	
Emballages récupérables et divers			688	
Immobilisations corporelles en cours	612 876			
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	612 877	14 409	1 013 796	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			20 540	
TOTAL			20 540	
TOTAL GÉNÉRAL	612 877	14 409	1 034 336	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui		66	66	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		34 314	-66	34 380
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		18 261		18 261
Emballages récupérables et divers				
TOTAL		52 641		52 641
TOTAL GÉNÉRAL		52 641		52 641

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation				
- Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	20 540		20 540
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	7 159	7 159	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	2 548	2 548	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 357	4 357	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	217 477	217 477	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	46 685	46 685	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	298 767	278 227	20 540

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	200 261	200 261		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	78 667	78 667		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	9 225	9 225		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	33 503	33 503		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	81	81		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 928	1 928		
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	323 665	323 665		

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau				38 754	-38 754
Excédent ou déficit de l'exercice	-38 754	38 754			81 656
Situation nette	-38 754	38 754		38 754	42 903
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	653 119		434 419	43 048	1 044 490
Provisions règlementées					
TOTAL	614 366	38 754	434 419	81 802	1 087 392